

Des objectifs d'apprentissage aux outils de mesure et aux grilles d'évaluation

L'évaluation formative étant orientée vers le suivi de la progression des apprenants en situation d'apprentissage, la vérification continue pour cerner ce qui n'a pas été intériorisé, avant de passer aux enseignements ultérieurs, se doit d'être en accord avec les objectifs ciblés, car on n'évalue que ce qu'on assure.

De même, l'évaluation doit aussi respecter les types d'exercices et /ou d'activités auxquels les apprenants sont habitués pour ne pas les bloquer dans leurs réalisations.

Enfin, pour pouvoir évaluer avec objectivité et rigueur les produits des apprenants à l'oral et/ou l'écrit, on se doit d'avoir des grilles d'évaluation conformes à ce qui a été travaillé avec les apprenants, autrement dit aux objectifs qu'ils doivent atteindre par rapport à la compétence visée.

1. Les objectifs d'apprentissage et l'évaluation

- **L'objectif global**

Cet objectif renvoie à ce qu'on veut que l'apprenant maîtrise de façon globale : langue des affaires ? Langue littéraire ? (...).

Pour le FLE, l'objectif global de son apprentissage dans le système éducatif algérien, est, apprendre la langue française en tant qu'outil de communication dans les situations de la vie quotidienne ; autrement dit pour communiquer. « Développer les habilités à communiquer »¹
Cette projection se concrétise à travers les objectifs généraux du dispositif éducatif.

- **Les objectifs généraux**

Ils précisent les intentions déterminées dans les dimensions de l'approche du FLE : apprendre le français pour communiquer oralement et par écrit selon les quatre skills ou zones d'apprentissage,

¹ Lussier D. Op.Cit.p.46.

en contextes motivants et importants pour être capable de communiquer oralement et par écrit si la situation de communication le demande².

Ce Denise Lussier précise par l'emploi de contextes « significatifs pour les apprenants », avec l'intégration des dimensions socioculturelles et sociolinguistiques pour reprendre Denise Lussier³:

- Compréhension orale et production orale ;
- Compréhension de l'écrit et production écrite.

- **Les objectifs spécifiques (ou terminaux)**

Ils désignent avec précision ce que les apprenants doivent maîtriser comme compétences de communications ou habiletés langagières, dans des situations orales et écrites contextualisées : ils rejoignent les situations de communications diversifiées qu'on peut rencontrer dans la vie quotidienne, les genres de discours avec les fonctions du langage spécifiques à chacun.⁴

: être capable de rédiger une lettre amicale... l'enseignant évalue la production écrite

- Être capable d'écrire un conte... de raconter un fait divers..... l'enseignant évalue la production orale et / ou écrite

- Être capable de défendre une thèse.... l'enseignant évalue la production orale et écrite (...)

On vérifie donc si la **compétence communicative spécifique** étudiée est vraiment installée, à travers la prise en charge de chaque objectif opérationnel indispensable à son intériorisation ou sa maîtrise (Cf. activités étudiées en TD).

- **Les objectifs opérationnels (ou intermédiaires)**

Pour rappel : apprendre chaque compétence communicative, elle-même déjà complexe, on doit la démultiplier en plusieurs composantes ou sous-ensembles, chacune devient un objectif opérationnel, à faire atteindre aux apprenants, tout au long du projet, et dans chaque séquence d'un projet communicatif, il y a deux ou plusieurs composantes, donc plusieurs objectifs opérationnels, à faire maîtriser aux apprenants pour qu'ils soient capables de

² En ce qui concerne l'Algérie, Ces objectifs généraux, sont pris en compte, dans les dispositifs d'enseignement-apprentissage des langues étrangères et du FLE en particulier, aussi bien à travers les contenus des programmes de français que des manuels scolaires de français.

³ Lussier D. Op-cit. p.46.

⁴ idem

s'approprier la compétence de communication visée et bien entendu à évaluer au fur et à mesure pour ne pas brûler les étapes et surtout savoir ce qui est maîtrisé et ce qui ne l'est pas encore, alors qu'il est ou sont incontournables pour la maîtrise de la compétence ciblée..

Ces objectifs opérationnels, on doit les retrouver dans l'évaluation formative, à chaque étape, ce sont ces objectifs opérationnels ou intermédiaires qui deviennent des critères d'évaluation. : ils se composent eux-mêmes de plusieurs éléments :

En effet, l'objectif linguistique renvoie à l'élément lexical, à l'élément grammatical qui regroupe tous les outils linguistiques indispensables pour construire la compétence ciblée (les articulateurs, l'emploi de temps précis et indispensable, le types de phrases dominantes(...) ;

L'élément discursif qui désigne l'organisation discursive du genre de discours grace aux éléments de cohésion et de cohérence particulier au genre de discours ciblé ;

l'élément socioculturel et pragmatique qui vise le contexte socioculturel du type de discours oral ou écrit à faire maîtriser et la portée pragmatique ou sociale de ce discours⁵.

Donc, les objectifs opérationnels ou intermédiaires renvoient aux différentes étapes suivies pour atteindre l'appropriation de la compétence visée par le projet communicatif et permettent de préciser le seuil de réussite de l'objet produit par l'apprenant :

Ainsi, si un enseignant évalue la production écrite de ses apprenants en rapport avec ce qu'il a travaillé avec eux pour qu'ils puissent être capables de produire en situation de communication à maîtriser, il se basera principalement sur un nombre de critères qui reprennent les objectifs qu'ils a travaillés avec eux pour décider de l'échec ou de la réussite du produit de chacun et de prendre les décisions qui s'imposent(revoir ou passer aux apprentissages suivants) :

par exemple si :

sur 7 objectifs opérationnels, 5 sont atteints, la production de l'apprenant est réussie ;

⁵ Voir les objectifs précis que nous avons mis en lumière pour les exemples précis de compétences à évaluer pris en charge en TD : évaluation d'un fait-divers et de l'argumentation à partir de sujets d'examen algériens.

Sur 5 objectifs opérationnels, 4 ont été atteints, la production de l'apprenant est réussie.

Sur 3 objectifs opérationnels, 2 ont été atteints, la production de l'apprenant est réussie

(...)

A retenir : pour chaque compétence déterminée, on évalue un objectif spécifique précis à travers des objectifs opérationnels précis.

Pourquoi ?

Parce que chaque objectif spécifique est univoque et chaque objectif opérationnel est univoque : qu'on est en train de raconter, on n'est pas en train d'argumenter. Donc les objectifs opérationnels sont particuliers à chaque compétence qui renvoie à une situation de communication univoque ou particulière. Cette évaluation critériée, vu que ce sont **ces** objectifs qui deviennent les critères d'évaluation, incite l'apprenant à prendre connaissance de ses lacunes avec précision grâce à la prise en compte d'objectifs précis car indispensables à la réussite de sa production dans telle ou telle situation de communication précise et lui permet, en parallèle, de faire son auto évaluation.

Nous les retrouvons dans les critères d'évaluation de la production orale écrite avec précision : Cf. exemple étudiés en TD et dans nos grilles d'évaluation exemples prévues dans le cours suivant ainsi que par le choix des outils d'évaluation.

Documents annexes à lire

Tagliante D., *L'évaluation*, CLE International, 1991, p.24 .

Lussier D., *Evaluer les apprentissages*, Hachette FLE, 1992, p.46. (Cf. TD)

Document 1 Tagliante D., *L'évaluation*, CLE International, 1991, p.24 .

Document 2 Lussier D., *Evaluer les apprentissages*, Hachette FLE, 1992, p.46.
(Copie distribuée et complétée avec les étudiants présents en TD)